

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II L'Université Laval de Montréal autonome. — III Notre cathédrale devient basilique. — IV Nomination ecclésiastique. — V Le double jubilé de Mgr Lalocque. — VI Le 2e centenaire de saint Jean-Baptiste de la Salle. — VII L'affaire de Guelph. — VIII La communion. — IX Le mot " Bolchevik ". — X La fermeté d'un missionnaire. — XI Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 18 mai

Messe du IVe dimanche après Pâques, **semi-double** ; mém. de saint Venant (sans 3e or.) ; préf. pascale. — Aux vêpres du dim., mém. 1o de saint Pierre, 2o de saint Venant, 3o de sainte Pudentienne.

Dans quelques églises, on fait en ce jour, la solennité du titulaire dont la fête est tombée entre le 8 mars et le 18 mai.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 25 mai

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 20 mai, saint Bernardin de Sienne ; du 22, sainte Julie (Verchères) ; du 24, Notre-Dame-Auxiliatrice (Saint-Jean, Perpétuel Secours et Difesa).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 19 mai, sainte Pudentienne (Roxton Pond) ; du 24, Notre-Dame (Sorel et Village-Richelieu).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 mai, Notre-Dame de Bon Secours (North Stukely).

Diocèse de Joliette. — Du 22 mai, saint Emile (de Montcalm).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 mai, saint Pierre Célestin (Pakenham) ; du 20, saint Bernardin (Routhier) ; du 24, Notre-Dame de Bon Secours (Montebello).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 24 mai, Notre-Dame de Bon Secours (Pointe-Confort).

Diocèse d'Haileybury. — Du 24 mai, Notre-Dame Auxiliatrice (Rivière-Blanche).

J. S.

L'UNIVERSITE LAVAL DE MONTREAL AUTONOME

Par l'entremise de la délégation apostolique d'Ottawa, Mgr l'administrateur a reçu, ces jours derniers, la nouvelle que le Saint-Siège accorde à la succursale de l'Université Laval de Montréal son autonomie complète.

8 mai 1919.

Communication officielle.

NOTRE CATHEDRALE DEVIENT BASILIQUE

Une dépêche reçue hier par Mgr l'administrateur nous apprend que le Saint-Père a daigné élever la cathédrale Saint-Jacques de Montréal au rang de basilique mineure.

9 mai 1919.

Communication officielle.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

Par décision de Mgr l'administrateur de Montréal :

M. l'abbé Olaus PLANTE a été nommé vicaire à Sainte-Elisabeth-du-Portugal.

LE DOUBLE JUBILE DE Mgr LAROCQUE

VINGT-CINQ ans d'épiscopat et cinquante ans de prêtrise, en un peu moins de soixante-treize ans d'âge, voilà qui mérite d'être célébré! Voilà des chiffres qu'il convient d'inscrire en lettres d'or et d'argent — c'est le temps de le dire — dans le livre d'une vie d'évêque et dans l'histoire d'un diocèse! Le diocèse de Sherbrooke et son vénérable évêque en sont là, cette semaine. C'est le 9 mai 1869— il y a cinquante ans — que Mgr LaRocque fut ordonné prêtre, et c'est le 30 novembre 1893— il y a vingt-cinq ans passés— qu'il fut sacré évêque. Au moment où nous écrivons ces lignes, Sherbrooke, la si jolie ville, et tout le peuple du vaste diocèse,

qui fut fondé par Mgr Antoine Racine, il y a quarante ans, font au digne pasteur, aujourd'hui deux fois jubilaire, qui lui a succédé, des fêtes magnifiques. Le délégué du pape est là! Notre vénéré cardinal canadien est là! La plupart de nos évêques et des représentants de tout le clergé canadien sont là! Le Canada, on peut le dire, le Canada catholique s'entend, a les yeux tournés vers Sherbrooke. C'est fête à Sherbrooke, c'est grande fête! C'est fête d'argent et c'est fête d'or! *Vivat! Vivat! Vivat!*

* * *

Nous n'avons pas la prétention, bien que ce soit de mode courante, dit-on, chez les journalistes, de raconter et de décrire à l'avance la somptuosité des fêtes sherbrookiennes. Peut-être aurons-nous l'honneur et la joie, la semaine prochaine, d'en enregistrer quelques échos. Tout au plus, c'est un modeste hommage que nous voulons simplement déposer, à l'occasion de son double jubilé d'or et d'argent, aux pieds d'un chef vénéré, sous la houlette de qui nous avons nous-même servi quelques années.

Monseigneur, que nous savons être très bon, nous pardonnera cette liberté que nous prenons, sans y être autrement autorisé que par le respect filial que nous lui gardons. Les hommes de plume sont parfois téméraires. Leur excuse se trouve dans ce fait que l'opinion attend et réclame d'eux tous les jours — ou toutes les semaines — quelque chose à lire. Et, ma foi, quand on a devant soi un riche sujet, sous ses yeux un beau thème, c'est bien tentant d'y aller de sa page, si modeste doive-t-elle être.

* * *

“ Il arrivait à Sainte-Thérèse — a raconté quelque part l'excellent prosateur qu'est le vénérable chanoine Nantel — à la rentrée de 1858. Je me rappelle encore cet enfant aux joues roses, à l'oeil vif, timide sans gaucherie, modeste avec

des allures libres et dégagées. Nous avons remarqué, nous les finissants de cette année-là, ce commençant plein de promesses. Nous suivions avec intérêt ce petit homme, qui menait si rondement sa besogne d'écolier et ne se gênait pas d'écarter de grands confrères pour se frayer un passage au premier rang de sa classe...'' Tout le monde comprend qu'il s'agit là du jeune Paul LaRocque de 1858, d'il y a 60 ans par conséquent. Eh ! sans doute, les joues ont, depuis lors, perdu de leur fraîcheur, une longue barbe a poussé, qui s'est toute enneigée, aussi bien que la chevelure sous la calotte violette, les allures ont pris de l'ampleur, le petit homme a grandi ! Mais l'oeil est resté vif et le commençant de jadis a tenu ses promesses, c'est le moins qu'on puisse dire !

Prêtre à 23 ans, missionnaire en Floride pendant dix ans, étudiant en Europe pendant quatre ans, curé de Saint-Hyacinthe près de huit ans, évêque de Sherbrooke depuis vingt-cinq ans, Mgr LaRocque a fourni une carrière considérable. Et pourtant, sa santé délicate avait fait hâter son ordination il y a cinquante ans, et il a dû, toute sa vie, ménager ses forces en vue des tâches à accomplir. Les robustes et les forts sont tombés nombreux autour de lui. Lui, il est resté debout ! Il a voyagé, appris toutes les langues. Il a travaillé, il a dirigé une mission et une paroisse d'abord, puis un diocèse, avec prudence et fermeté, autant qu'avec bienveillance et bonté. Il a vécu, enfin, une vie étonnamment féconde et utile aux œuvres de Dieu et qui fait justement l'admiration de tous. On est tenté de se demander comment cela a pu se faire. Pour ceux qui connaissent bien l'évêque de Sherbrooke, la réponse est facile. C'est que, dans un corps sans cesse miné par la maladie, Mgr LaRocque porte une âme vaillante et énergique comme il s'en rencontre peu.

Depuis vingt-cinq ans, la reine des Cantons de l'Est—ainsi qu'on se plaît à dénommer Sherbrooke—et toute la région dont

elle est le centre, et qui est si belle et si riche, ont magnifiquement progressé. La sève catholique a fait merveille dans ces bois franes. De 60,000, la population s'est élevée à 100,000 âmes. Les 84 missionnaires d'alors, la plupart disparus, sont remplacés par 160 curés, vicaires ou professeurs. Les paroisses se sont multipliées, de 54 à 88. Des institutions nouvelles, comme le monastère des Bénédictins et celui des Rédemptoristes, le couvent du Précieux-Sang, celui des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille et celui des Filles de la Charité, ont surgi. Les anciennes institutions, comme le séminaire Saint-Charles et le mont Notre-Dame, se sont développées prodigieusement. Voici maintenant qu'un évêché s'achève et s'inaugure, qu'une cathédrale, qui sera un vrai monument, se construit, qui constitue, l'un et l'autre, le plus digne couronnement au magnifique établissement catholique qu'est celui de Sherbrooke.

Mgr l'évêque n'a été étranger à rien de ce qui s'est accompli sous son épiscopat. S'étant fait tout à tous au jour de son sacre, comme son patron saint Paul, il a vu à tout et veillé sur tous. Admirablement secondé par son vicaire général, devenu son évêque auxiliaire, Mgr Châlifoux, par les prêtres du séminaire et par tout son clergé, il a été l'âme de tout ce progrès bien entendu et bien compris. Non seulement ses fidèles, mais les citoyens d'autre origine et d'autre croyance ont su l'apprécier et reconnaître sa valeur. Au soir de sa vie, il est entouré de respect et d'égards de la part de tous. Son nom, avec ceux de Mgr Racine et du grand vicaire Dufresne, restera l'un des grands noms de l'histoire des Cantons de l'Est. Il a bien mérité de la patrie comme de l'Eglise. Honneur à lui! *Vivat! Vivat! Vivat!*

* * *

Nos évêques, à l'exemple de ceux qui ont fait la France de Charlemagne et de saint Louis, à l'exemple de ceux qui, dans

tous les pays, ont civilisé le monde en le christianisant, nos évêques, au Canada, c'est notre orgueil et c'est notre gloire, ont été toujours, dans tous les sens, des artisans de bien. Nos Laval et nos Plessis, nos Bourget et nos Taché, pour ne nommer que les plus illustres, ont été, en même temps que des hommes de Dieu, des grands citoyens. C'est l'honneur et c'est la fierté des Sherbrookiens d'aujourd'hui, clergé et peuple, de pouvoir se dire, en acclamant leur pasteur deux fois jubilaire, qu'avec et après Mgr Antoine Racine, son prédécesseur, Mgr Paul LaRocque, par son énergie, par son savoir, par sa prudence et par son zèle, a su être digne de toutes façons de cette grande lignée. Et c'est pourquoi, d'une seule âme et d'un seul cœur — *cor unum et anima una*, on chante à Sherbrooke, aujourd'hui, au vénérable et vénéré jubilaire: *Ad multos et faustissimos annos!*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LE 2e CENTENAIRE

DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

LES Frères des Ecoles chrétiennes viennent de célébrer (7 avril) le deuxième centenaire de la mort de leur saint fondateur. A cette occasion, ils ont eu le bonheur de recevoir du Souverain Pontife un *brief* où nous lisons ce qui suit:

“ A l'occasion du deuxième centenaire de la précieuse mort de votre père et législateur, nous ne pouvons faire moins que de célébrer avec vous la mémoire d'un saint si illustre, à cause de ses mérites signalés envers l'Eglise. D'autant plus que pour porter remède à une grave plaie sociale de son temps, il s'est servi d'un moyen qui, aujourd'hui encore, est d'une admirable opportunité.

“ Ayan^t, en effet, reconnu que le peuple, et spécialement la classe des pauvres, vivait dans la plus déplorable ignorance de tout ce qui concerne la religion, il se dévoua totalement à l’instruction des enfants du peuple, afin qu’en leur enseignant les premiers éléments des lettres, il leur inculquât en même temps les préceptes de la vie chrétienne. Les fruits merveilleux qu’il a recueillis dans cette entreprise, surtout après qu’il se fût ad- joint dans son oeuvre laborieuse des compagnons et des auxiliaires, sont une preuve manifeste que son Institut a vraiment été suscité par la divine Providence pour l’utilité de la sainte Eglise.

“ Or, il est à peine croyable combien fait défaut à notre époque cet esprit chrétien dans l’éducation de l’enfance. Un grand nombre, en effet, s’efforcent, de tout leur pouvoir, de soustraire l’école à la vigilance maternelle de l’Eglise, pour y introduire cet enseignement laïque qui cherche à supprimer tout ce qui rappelle la religion. De cette façon, ce qui devrait être un asile de vertus est changé en un réceptacle de vices. Car, une fois disparue la *crainte de Dieu*, qui est le commencement de la sagesse, qu’est-ce qui peut empêcher la jeunesse de se laisser entraîner par les passions les plus ardentes? Il n’est donc personne qui ne voie combien est avantageux pour le bien de la société l’oeuvre de ceux qui se consacrent, comme vous le faites, à l’éducation chrétienne de nos enfants, espérance de l’avenir. ”

• • •

A ce propos, citons un curieux et typique témoignage rendu aux chers Frères par un soldat sénégalais du nom d’Ama- dou, qui, étant de retour en son pays après la campagne, a écrit, dans une feuille de Dakar, la *Démocratie du Sénégal* — journal républicain-socialiste et organe du parti Jeunes-Sénégalais — un article où il affirme sa reconnaissance envers ces religieux : “ Nous avons connu un

temps, dans la colonie, déclare-t-il, en un français qui fait honneur à ses maîtres, où de braves gens appelés les Frères, non pas pour politiquer honteusement mais pour nous instruire et nous éduquer, nous faisaient aimer et admirer la France sans réclame et sans discours officiels. Ils nous donnaient simplement, de tout leur coeur, une instruction en tous points supérieure à celle conçue actuellement dans nos écoles du Sénégal. Ils faisaient de nos jeunes gens — dont les Renaud, les Blaise Diagne, les Michel Sangué, les Ambroise Mendy, les Médor-Baere, les Adrien Senghor, les Emmanuel Diouf, les François-Léopold, les Galandiou Diouf et tant d'autres sont les exemples vivants — une pléiade d'élèves capables de soutenir, avec avantage, la comparaison avec nos meilleurs lycéens de France. Je ne suis ni un clérical, ni un musulman, ni même un franc-maçon. Je suis un modeste " penseur libre ". Mais je m'en voudrais si, pour une sottise question de religion, je reniais ces maîtres à nul autre pareils. Et cela, je le dis avec d'autant plus d'impartialité que moi-même j'ai appartenu, pendant huit années, à l'enseignement au Sénégal... Ces admirables religieux qui nous ont fait regretter les méthodes imbécilement sournoises de notre direction actuelle ont été et sont encore les seuls véritables éducateurs que nous ayons connus. "

17 avril—*La Libre Parole*.

L'AFFAIRE DE GUELPH



titre de document, à notre avis fort intéressant et absolument péremptoire, nous tenons à publier ici le texte du discours prononcé le 7 avril dernier par M. Sinclair, député protestant d'Antigonish, à notre chambre des communes à Ottawa, pour la défense des jésuites dans ce qu'on est convenu d'appeler " l'affaire de Guelph ". Les

loge
que
cons
bear
tinu
a de
tres
élog
du d
le, ét
donn
son t
Sine
peut
tion
c'est
plus

M.
prête
cette
prim
teurs
faire
comp
qu'ils
qu'à
loi du
je fas
besoir
milita
qui av
"Ei

loges orangistes, on s'en souvient, ont soutenu dans leur presse que les Pères du noviciat de Guelph avaient, lors de l'appel des conscrits, l'été dernier, caché chez eux des insoumis. On a eu beau leur répondre par des faits absolument clairs, ils ont continué à réclamer bruyamment. A la chambre, sir Sam Hughes a demandé une enquête. Plusieurs de nos députés, entre autres l'honorable Rodolphe Lemieux et M. Oscar Gladu, ont éloquemment défendu les Pères de Guelph. Mais le discours du député d'Antigonish, M. Sinclair, a une portée toute spéciale, étant donné que ce député est de religion protestante. Nous donnons, sans commentaire, et tel qu'il nous est rapporté dans son texte officiel par *Le Canada* du 28 avril, le discours de M. Sinclair. Nous n'avons pas voulu remanier ce texte, qui n'est peut-être pas très correct, ni très élégant. C'est une traduction évidemment et les traducteurs sont souvent pressés. Mais c'est, croyons-nous, le texte officiel. Il nous a paru qu'il serait plus satisfaisant pour nos lecteurs de l'avoir tel quel.

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough) : " Je n'ai pas la prétention, monsieur l'Orateur, d'ajouter rien d'important à cette discussion, mais, en ma qualité de protestant, je désire exprimer mon chagrin sincère de voir que l'association des pasteurs de Guelph ait cru nécessaire d'intervenir dans cette affaire regrettable. Je suppose que l'association des pasteurs se compose de ministres protestants, et je voudrais me convaincre qu'ils étaient occupés à répandre l'évangile de la paix plutôt qu'à faire oeuvre de policiers et de détectives à propos de la loi du service militaire. Je ne peux pas comprendre, quoiqu'il me fasse, pourquoi une association de membres du clergé avait besoin d'intervenir dans l'administration de la loi du service militaire, quand le pays était rempli d'officiers de tout genre qui avaient pour mission de s'occuper de cette tâche.

"Envisageons la chose sous un autre aspect. Supposez qu'une

association de prêtres catholiques romains—des jésuites si vous voulez, mais des prêtres catholiques romains—ait tenu une assemblée dans quelque localité et ait adopté une résolution invitant les officiers de l'armée à faire une incursion dans quelque institution de théologie protestante, presbytérienne, méthodiste ou baptiste. Vous pouvez vous rendre compte de la scène orageuse qui se serait produite dans le bureau de l'*Orange Sentinel* et des discours que l'on aurait prononcés dans les maisons d'écoles et les loges de la province d'Ontario.

“Le député de Dufferin (M. Best) a exprimé le regret que le ministre de la milice (l'hon. major général Mewburn) ait fait des excuses pour cette incursion inexcusable. Suivant moi, le ministre de la milice a fait précisément ce qu'aurait fait un gentleman. Je regrette que le député de Dufferin ne le comprenne pas ainsi. Que pouvait faire d'autre le ministre de la milice? Nous devons tous admettre que ce qui a été fait a été très mal. Le capitaine Macauley, l'officier qui commandait, a été d'une sévérité inaccoutumée et inutile, et il était bon que le ministre de la milice exprimât ses regrets franchement et rapidement. Je désire qu'il me soit permis de donner l'assurance à mes concitoyens catholiques, aussi bien ceux qui sont ici que ceux qui sont au dehors, que l'esprit qui a été l'instigateur de cette incursion est particulier, je l'espère, à la région située aux alentours de Guelph et à certaines localités de la province d'Ontario. Dieu merci, il n'existe pas d'une façon générale dans tout le Canada et je suis certain qu'il n'existe pas du tout dans ma province.

“Au nom des protestants de ma province natale, je proclame qu'ils désirent accorder à nos concitoyens catholiques le même respect et la même liberté de culte qu'ils réclament pour eux-mêmes. J'ai été heureux d'apprendre de la bouche même du ministre de la justice intérimaire (M. Meighan) que l'on a constaté la fausseté de ces accusations après une enquête ap-

profondie et qu'il n'y avait pas dans cette institution un seul novice qui fut apte au service militaire. Si c'est la situation— et il n'y a pas un honorable député qui ait des raisons valables d'en douter—n'avons-nous pas le droit de nous étonner que cette enquête ait été réclamée et que le gouvernement l'ait accordée!

“J'espère que cette enquête n'est pas instituée aux fins de causer de nouveaux ennuis aux dignes citoyens qui ont déjà été en butte aux persécutions.

“Après avoir entendu les discours qu'ont prononcés le ministre de la milice (M. Mewburn) et le ministre de la justice intermédiaire (M. Meighan), qui ont donné tous deux l'assurance au parlement qu'il n'y a pas matière à enquête, j'ai été désillusionné lorsqu'ils ont terminé leurs remarques en annonçant que le gouvernement a décidé de créer une commission royale. Si j'ai bien compris toutefois, les jésuites ne s'opposent nullement à la tenue d'une enquête complète et ils sont prêts à y faire face.

“ De quelle façon, je vous le demande, pourrait-on excuser les méthodes insultantes employées par ceux qui ont envahi le noviciat de Guelph? Y a-t-il un citoyen raisonnable qui puisse approuver une pareille conduite? Pour quelle raison a-t-on jugé nécessaire d'attendre aux heures de la nuit pour visiter l'institution? Pourquoi l'officier en question ne s'est-il pas rendu là pendant la journée, comme un soldat et un gentilhomme, pour demander au supérieur de la maison les noms et les âges des gens faisant partie du personnel de l'institution? Certes, c'eût été une manière convenable et respectable d'accomplir son devoir d'officier de la police militaire. La conduite qu'il a tenue sur toute la ligne est méprisante à mon sens. L'honorable député de Maisonneuve (M. Lemieux) l'a fait observer, le seul homme dans toute l'institution, ce soir-là, qui fut apte au service militaire était un soldat rapatrié, qui

avait un excellent dossier militaire et dont un frère était tombé sur le champ de bataille face à l'ennemi. On peut s'imaginer les sentiments qui agitaient l'âme du vétéran en voyant de quelle façon le gouvernement, qu'il avait servi avec tant de courage et au prix de tant de sacrifices, traitait ses confrères ! L'honorable député de Maisonneuve a également signalé à l'attention du parlement la conduite splendide que les élèves des différents collèges des jésuites, par tout le Canada, ont tenue au cours de la grande guerre. Mes honorables collègues doivent se rappeler l'infâme calomnie qui fût colportée d'un bout du pays à l'autre à l'époque des dernières élections, à savoir que les membres du clergé français, établis au Canada après avoir été expulsés de leur pays, poussaient la population à résister à la mise en vigueur de la loi du service militaire. On les accusait aussi de manque de loyauté et de refuser d'accomplir leurs devoirs de bons citoyens du Canada. La circonscription électorale que je représente ici a l'honneur de compter un monastère dans ses limites. La plupart des religieux qui l'habitent ont été expulsés de France et résident au Canada depuis plusieurs années. Cependant, au lendemain de la déclaration des hostilités, tous les frères d'âge militaire partirent pour Halifax, afin de regagner la France et rejoindre leurs régiments sans délai. Je suis informé que plusieurs de ces religieux ont fait le suprême sacrifice. Je ne suis pas très bien renseigné sur les autres institutions religieuses, mais j'ai été témoin de ce qui s'est passé dans mon comté et il n'y a pas une catégorie de citoyens dont nous soyons plus fiers et qui soient plus respectés chez moi que les pères et les frères du monastère de Tracadie. L'honorable député de Maisonneuve a établi que 35 jeunes étudiants du collège de Loyola ont généreusement sacrifié leurs vies sur les champs de bataille de France et des Flandres, et au nombre de ces héros se trouve le brave fils de mon honorable ami. Voilà certes qui devrait être de nature à satisfaire mes honorables

amis
l'ho
cess
parl
C'es
l'occ
dont
une
hono



nous
pur,
Notre
je voi
l'églis
sainte
agréal
à sa m
votre
nous le
de tou
père s
eroyez
reçoit
l'abon
Que to
ette p

amis de la droite qui réclament une enquête. Je regrette que l'honorable député de Victoria (sir Sam Hughes) ait jugé nécessaire de déposer une résolution de cette nature devant le parlement. Je me contenterai, toutefois, d'ajouter un mot. C'est que ce débat, s'il ne sert pas à autre chose, aura fourni l'occasion de défendre la réputation de ces dignes religieux dont la seule faute réside dans le fait qu'ils appartiennent à une religion différente de celle que professent certains de mes honorables amis de la droite. ”

LA COMMUNION

POUR CEUX QUI SONT LOIN DE L'ÉGLISE



vous qui demeurez loin de l'église, dans la campagne, et qui ne pouvez communier tous les matins, continuez à réciter le *Pater*. Continuez à dire : “ Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. ” Si votre cœur est pur, et si vous êtes dans la disposition sincère de recevoir Notre-Seigneur, si vous pouvez dire avec vérité “ mon Dieu, je voudrais être libre des travaux des champs, être près de l'église, j'irais avec empressement et avec bonheur, faire la sainte communion ” — ne craignez rien, votre prière monte agréablement vers Dieu. Elle est comme une lettre d'un enfant à sa mère. Elle réjouit le cœur de Dieu et fait pleurer de joie votre bon Sauveur qui vous attend dans le tabernacle. Oh, si tous les matins, du fond de sa prison d'amour, Jésus entendait, de toutes les parties de la paroisse, cette prière pure et sincère s'échapper des cœurs de tous les braves cultivateurs, ne croyez-vous pas qu'il serait consolé de tous les outrages qu'il reçoit de la part des méchants, et pourrait-il ne pas répandre d'abondantes bénédictions sur vos champs et sur vos familles ? Que tous les matins donc, l'on entende dans tous les foyers cette prière eucharistique du Notre Père, et que, en la réci-

tant, les cœurs se tournent avec amour vers le tabernacle de l'église paroissiale pour consoler Jésus, tandis que, plus heureuses encore, les personnes du village viendront le recevoir à la sainte table.

Ici nous voulons faire un souhait. Que dans la famille, lorsque la mère enseigne à son enfant les premiers mots de la prière, elle s'applique à lui expliquer, le plus tôt possible, le sens eucharistique du *Pater*. Qu'elle lui parle de Jésus au tabernacle " pain quotidien ", et qu'elle s'efforce d'éveiller dans son âme l'amour de l'hostie. Qu'elle lui parle des souffrances de Jésus, de son amour méconnu, et qu'elle profite de l'éclosion des premiers sentiments de son cœur pour faire naître en lui le désir d'une vocation religieuse. Que dans les explications du catéchisme, à l'école ou à l'église, l'on fasse aussi bien comprendre tout ce que contient de sens cette quatrième demande du *Pater*.

Vous vous rappelez cette page profondément impressionnante de nos Évangiles où l'on raconte la parabole de l'enfant prodigue. Un jeune homme, possédant toutes les richesses, comblé de toutes les faveurs, était heureux dans la maison de son père. Un jour cependant, n'écoulant que ses passions, il quitte ce doux asile de sa jeunesse et de ses vertus, et s'en va dans un pays lointain mener une vie de débauches et de hontes. Il fut bientôt réduit à la dernière misère, n'ayant pour nourriture que celle des pourceaux dont il avait la garde. Dans ce triste état, il se mit à réfléchir. Il comprit qu'il avait été ingrat envers son père, qu'il avait abusé de sa bonté, compromis son honneur et désolé son cœur de vieillard. Quand il eut bien réalisé son malheur et le péché qu'il avait commis en quittant le toit paternel, quelle est la pensée réconfortante et consolatrice qui se présenta à son esprit et fit naître dans son cœur un rayon d'espérance pour l'avenir. Oh, je vous prie de la graver profondément au fond de votre âme cette pensée et

de la
rage
lui d
geait
naire
ce, et
Le p
fracti
charg
Ne
Quan
raient
a du
le pér
à sa ta
nos! J
la for
avec v
table,
La
Un l
chevik
Un troi
Voici l
dans ch
logisme
grand),
argon
ritaire,

de la méditer souvent. Ce qui inspira au jeune homme, le courage de se convertir, de se lever, de courir vers son père pour lui demander pardon, ce fut le souvenir du pain qu'il mangeait autrefois aux jours de sa jeunesse : " Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance, et moi ici, je meurs de faim." (Luc, xv, 18.) Il revint donc. Le pardon lui fut donné et l'on célébra son retour dans la fraction du pain arrosé de larmes de joie, à la table paternelle chargée d'un repas de fête.

Ne sommes-nous pas tous un peu comme l'enfant prodigue... Quand même nos péchés, nos misères, nos ingratitude seraient semblables à celles de cet enfant, n'oublions pas qu'il y a du pain en abondance dans la maison de notre père et que le père est toujours prêt à nous pardonner et à nous admettre à sa table. Il l'a dit avant de mourir. *Non relinquam vos orphanos!* Je m'en vais sous cette forme humaine, mais je reviens sous la forme du pain sacré, afin que partout où vous serez, je sois avec vous et que, tous les jours, vous puissiez vous asseoir à sa table, où je vous offrirai le pain de ma chair à manger.

A. CAMIRAND, ptre.

La Semaine religieuse de Québec.

LE MOT " BOLCHEVIK "

Un lecteur nous écrit : " Comment se prononce le mot bolchevik ? " — Un autre : " D'où vient le mot bolchevik ? " — Un troisième : " Doit-on dire : les bolcheviks ou les bocheviks ? " Voici les réponses : Le mot bolchevik (prononcez *ch* comme dans cheval, dans chat, et non *k* comme orchestre) est une néologisme russe formé sur le comparatif russe *bolchi* (plus grand), correspondant au mot latin *major*. — De même que le jargon politique français a créé les mots majoritaire et minoritaire, de même les Russes ont forgé les mots *bolchevik* (ma-

goritaire) et *menchevik* (minoritaire), de *menchi*, moindre, pour désigner les deux groupes qui se partageaient la fraction avancée de l'ancienne Douma. Ces mots qui, pris isolément n'ont aucune signification, sont devenus des formules politiques et des étiquettes de parti. Le mot *bolchevik* ainsi créé a suivi la déclinaison des autres mots russes du même type: un bolchevik, au pluriel des bolcheviki. L'usage se répand de dire en français les bolcheviks, mais c'est une in-correction. On doit dire les bolcheviki. Et si l'un d'eux (hypothèse purement linguistique) fondait une dynastie, ce serait suivant la formation des noms de famille russe, la dynastie des Bolchevikoff. Mais les bolcheviki ne sont bons qu'à détruire et non à fonder.

La Croix, 9 avril 1919.

LA FERMETÉ D'UN MISSIONNAIRE

Les routes ne sont pas partout des plus sûres en Chine, Mgr Fayolle en a fait récemment l'expérience, en descendant de Kia-tin à Soui-fou. *La Vérité*, de Chunging, raconte que des brigands l'ont arrêté et, tenant le prélat sous la menace d'un fusil braqué sur lui, ont fouillé ses caisses et volé quelques menus objets. Déçus de trouver si peu de chose, ils voulaient emmener l'évêque et le garder comme otage : " Allons, en route, leur dit Mgr Fayolle, mais vous me garderez longtemps avant d'obtenir un rançon. " Une pareille décision déconcerta les brigands, qui remirent aussitôt leur prisonnier en liberté.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	19 mai	— Saint-Basile-le-Grand.
Mercredi	21 "	— Saint-Isidore. — L'Acadie.
Vendredi	23 "	— Saint-Arsène.
Dimanche	25 "	— Collège de Montréal.